

jeudi 24 août 2006

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

URGENT **L' « Appel des fidèles » pour sauver l'œuvre de Mgr Lefebvre**



Nous avons reçu l'article ci-dessous. A l'évidence, bien des fidèles n'ont pas été dupes de l'opération du « bouquet spirituel ».

Nous l'approuvons et entendons lui donner la plus grande audience.

Nous vous invitons à lire ce texte de salut public, à le commenter et à le photocopier pour le répandre très largement auprès de vous. Chacun est maintenant devant un devoir de conscience et chacun va devoir choisir son camp spirituel.

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

Terriblement choqués par cette annonce, des fidèles se sont réunis pour en parler, ce qui a donné ce texte d'intérêt général et qu'ils estiment de salut public. Dans la tradition des bâtisseurs de cathédrales qui ne signaient par leur œuvre, ils ont voulu lui laisser son caractère général en n'en revendiquant pas la paternité.

DERNIERES NOUVELLES : L'AFFAIRE DU « BOUQUET SPIRITUEL DE CHAPELETS »

COMMENT ROME COMPTE EN FINIR AVEC LA FRATERNITE : LA TRAHISON DE MENZINGEN

Lors des sacres d'évêques de 1988, comment Mgr Lefebvre aurait-il pu imaginer que, vingt ans plus tard, la réélection du Supérieur Général serait l'occasion - à l'unanimité du chapitre aveuglé - d'un terrible reniement de son œuvre, basée sur une mystification sacrilège des fidèles, ourdie par les propres instigateurs de Vatican II, acharnés à détruire la Messe, la tradition apostolique et la Fraternité vouée à la sauvegarde du Sacerdoce ?

L'appel à la mobilisation générale

C'est dimanche 20 août 2006 que la nouvelle d'un « projet ambitieux » - présenté comme initié par le Chapitre - a été annoncée dans tous les lieux de la Fraternité, en chaire et dans un tract destiné à comptabiliser « le nombre de chapelets récités » et à formaliser les termes de *l'engagement commun* à prendre par l'ensemble des fidèles et des membres de la Fraternité¹ :

« La Fraternité Saint-Pie X a l'intention de présenter au Souverain Pontife un bouquet spirituel d'un million de chapelets (sic) pour la fin du mois d'octobre, le mois du Rosaire.

Les chapelets seront récités aux intentions suivantes :

1. Obtenir du Ciel pour le pape Benoît XVI la force (sic) nécessaire afin qu'il libère totalement la Sainte Messe de toujours, dite de Saint Pie V.
2. Pour le retour de la Royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ.
3. Pour le triomphe du Coeur Immaculé de Marie.

C'est donc à une véritable croisade que nous vous appelons. Cette prière tant de fois recommandée (...).

Nous vous recommandons instamment de commencer sans tarder à apporter des roses spirituelles à notre bouquet.

Nous voulons aussi manifester tant aux autorités (sic) romaines qu'au Ciel, par cette quantité évidemment symbolique (sic), notre volonté et notre détermination « d'y mettre le prix » (sic). »

¹ Publié par la Porte Latine, site officiel du District de France de la FSSPX. Souligné par la rédaction.

Les cinq questions

Devant un tel amalgame hétéroclite, une telle incohérence, l'esprit critique – le *sens catholicus* – se pose immédiatement cinq questions. 1. *Pourquoi demander soudain* au « Ciel » de donner la « force » à un des principaux démolisseurs de Vatican II de « libérer totalement la Sainte Messe » - formule vague qui ne veut rien dire puisque l'*Indult* l'a déjà fait ! - et non pas d'abroger le Novus Ordo Missae pour restaurer partout la seule Messe authentique et dénoncer les « fautes » de Vatican II ? 2. *Pourquoi rajouter* à un premier objectif précis mais ambiguë - pour lequel il est facile d'obtenir une satisfaction en trompe l'œil - deux autres objectifs immenses dont *le premier* a été combattu par Rome, comme l'a dénoncé Mgr Lefebvre², et *le second* est illimité, sinon pour endormir la méfiance des fidèles et obtenir leur adhésion automatique ? 3. *Comment oser proposer aux fidèles trois objectifs de « croisade » aussi illimités – s'ils sont authentiques – tout en fixant le terme très rapproché d'octobre ?* De qui se moque-t-on ? 4. *Ceci expliquant sans doute cela, comment faut-il comprendre* la conclusion très inquiétante d'une détermination de Menzigen « d'y mettre le prix » ? Quel prix ? Pour quel marché ? Alors qu'il était annoncé au début que c'était à Benoît XVI qu'il faut que le « Ciel » donne « la force nécessaire » pour y mettre le prix, lui-même ? Que c'était l'objet même de la « croisade » ? 5. *Dans ces conditions, comment ne pas penser que le « miracle » de la « messe de Saint Pie V « libérée », prétendument demandé au « Ciel » n'est pas déjà inscrit – programmé - dans le calendrier « politique » de la rentrée ?*

La confirmation du « plan » par l'agenda

Les faits sont éloquents.

Depuis plus de neuf mois, le synode sur l'Eucharistie organisé par l'abbé Ratzinger au Vatican est terminé. Un document a été préparé par les services de la Curie pour être promulgué, il doit être rendu public à l'automne en octobre. Des confidences ont filtré avant Pâques, divulguant que Rome allait « rendre libre » la célébration de la messe de Saint Pie V dans le monde. L'annonce devait avoir lieu au cours de la Semaine Sainte, puis elle fut brutalement retardée en raison des élections délicates qui se profilaient pour le Chapitre général de la FSSPX.

En parallèle, il faut souligner le fait : les évêques français ont commandé en mars, lors de leur assemblée plénière à Lourdes, un rapport pour l'« intégration des traditionalistes » dans l'Eglise conciliaire.

Enfin, la presse italienne, qui suit de près l'actualité de la Curie et qui reçoit les confidences de certains de ses membres, a divulgué les nouvelles informations suivantes :

- **13 juillet 2006.** Le quotidien italien *Il Giornale* a révélé que « l'accord est prêt » pour le ralliement ; qu'il est entre les mains de Mgr Fellay depuis « des semaines » et que Rome n'attend même plus que sa décision. En ces termes : « *Tout est prêt pour l'accord entre le Saint-siège et la Fraternité Saint Pie X, fondée par l'archevêque "rebelle" Marcel Lefebvre* » « Le Vatican a transmis il y a plusieurs semaines des propositions précises pour atteindre la paix [une solution paisible] et le retour à la pleine communion avec Rome des Lefebvristes » ;
- **30 juillet 2006.** Le quotidien italien *Il Tempo* a révélé que la possibilité d'une prochaine rencontre entre Mgr Fellay et Ratzinger et la disposition de Ratzinger à « ré-admettre » la FSSPX au sein de l'Eglise conciliaire : « [La possibilité] que Bernard Fellay, Supérieur Général de la Fraternité Saint-Pie X (la communauté schismatique de prêtres fondée par

² Mgr Lefebvre a exprimé sa profonde souffrance en décrivant l'obstination perfide de Rome à supprimer les Etats catholiques : Espagne, Colombie, etc. contre même la volonté de leurs dirigeants.

Mgr Lefebvre), se rende sur les collines romaines n'est pas exclue. Pendant le mois d'août, Ratzinger pourrait réadmettre la Fraternité au sein de l'Eglise de Rome. »

- **10 août 2006.** Le quotidien italien *Il Giornale*³ révèle que le nouveau secrétaire d'état, le cardinal Tarcisio Bertone, collaborateur de toujours de Ratzinger, en particulier en 1988, déclare dans l'hebdomadaire 30 Giorni que : « *si, de la part des Lefebvristes, il y a une sincère volonté de rentrer dans la pleine communion avec le Saint-Siège, il ne sera pas difficile de trouver les moyens adéquats (sic) pour atteindre ce résultat* » ;

A la lecture de cette revue de presse - en particulier celle du 10 août dernier - comment ne pas penser, que Rome étant prêt, l'annonce consécutive du 20 en exprimait « les moyens adéquats » ? Un million de sacrilèges.

Comment faut-il qualifier de tels « moyens » ?

Prenons deux comparaisons parlantes.

En premier lieu, que dirait-on d'un religieux qui, connaissant l'indicateur des chemins de fer et sachant ainsi que le train arrive en gare Saint-Charles, à Marseille, le 31 octobre 2006 à 12H30, puis :

- *lancerait une croisade du rosaire* pour que ses fidèles prient afin que le train arrive effectivement en gare Saint-Charles à Marseille le 31 octobre 2006 à 12H30
- *ferait croire aux fidèles* que c'est leur prière, dont il a pris l'initiative qui va faire arriver le train en gare Saint-Charles à Marseille le 31 octobre 2006 à 12H30
- *Ensuite, le train étant arrivé en gare Saint-Charles à Marseille le 31 octobre 2006 à 12H30, ce religieux se ferait glorifier* comme un grand prophète à qui il faudrait donner les pleins pouvoirs. Car, par sa croisade du rosaire, il aurait fait arriver le train en gare Saint-Charles à Marseille le 31 octobre 2006 à 12H30, précisément. Ce qui signifierait donc – comment en douter ? - que la Très Sainte Vierge Marie et Notre Seigneur Jésus-Christ en personne lui obéiraient et l'exauceraient...

Assurément, un tel religieux commettrait un immense sacrilège, car il ferait prier pour un événement *prétendument attendu du Ciel*, alors qu'il est certain, pour l'avoir lu dans l'indicateur des chemins de fer que l'événement est déjà organisé et programmé. Et quel mépris des fidèles.

Aujourd'hui ce religieux s'appelle Mgr Fellay. Il fait prier les fidèles sur une période courte (3 mois), alors que, comme l'atteste la presse, il a déjà connaissance de la décision de Rome d'accorder la « liberté » pour la messe de Saint Pie V – alors qu'il faudrait « la rendre de plein droit : i.e. obligatoire comme jadis » - pour fin octobre / début novembre, la date précise devant seule être précisée alors en fonction des circonstances.

Vous rendez-vous compte du grand et du puissant prophète qu'est Mgr Fellay ? A moins d'un fâcheux « imprévu », il aura réussi à se faire exaucer de la Très Sainte Vierge Marie en 3 mois ? En 90 jours, il aura obtenu du « Ciel » ce que personne n'avait pu obtenir pendant 38 ans, pas même Mgr Lefebvre en personne⁴, ni l'abbé Schmidberger lorsqu'il dirigea la

³ « *Mano tesa ai lefebveriani, invece, dal cardinale Tarcisio Bertone in un'intervista al mensile 30 Giorni: «Se da parte lefebvriana c'è una sincera volontà di rientrare in piena comunione con la Santa Sede, non sarà difficile trovare i modi adeguati per ottenere questo risultato». Bertone ricorda di aver assistito l'allora prefetto della Congregazione della Fede Ratzinger nelle trattative con mons. Lefebvre: «Una esperienza - confida alla vigilia del proprio ritorno in Vaticano come Segretario di Stato - faticosissima e interessante, anche se gli esiti non furono positivi. Ma il discorso è ora riaperto, specialmente dopo la storica udienza accordata da Benedetto XVI lo scorso anno a monsignor Bernard Fellay».* Il Giornale, 10 août 2006 - <http://www.ilgiornale.it/a.pic1?ID=110769>

⁴ *Qui n'avait pas demandé aux fidèles un million de chapelets au moment où il rencontrait Wojtyla-Jean-Paul II, et où il a signé, avant, fort heureusement de reprendre sa signature*

FSSPX pendant 12 ans. Et lui, il l'aura obtenu par sa seule initiative ! Quel thaumaturge ! Un élu de Dieu, un homme choisi par Dieu, à qui Dieu ne refuse rien (« Gott mit uns ! » ?). A moins que Mgr Fellay et le Chapitre ne soient que des instruments aveuglés des arcanes du Vatican II ? Ce qui est pitoyable.

Concluons par une deuxième analogie, l'épisode de Tintin chez les Incas (« *Le Temple du soleil* ») qui, ayant eu connaissance, par avance, des éphémérides des éclipses de lune, va mystifier les indigènes en leur faisant croire qu'il a fait advenir l'éclipse de lune. Ce qui lui permettra d'avoir la vie sauve.

Nous pourrions multiplier les exemples des imposteurs qui au cours des siècles et de l'histoire ont tenté d'abuser de la crédulité de leurs ouailles pour se glorifier et faire accepter leur décision. Mais, justement, c'était pour se garantir – et garantir les fidèles - de telles impostures pseudo-religieuses que Mgr Lefebvre en était venu à créer la Fraternité comme une Arche de salut⁵.

Le calendrier ? Une décision du « Ciel » déjà arrêtée !

L'indicateur des dates du train d'initiatives est déjà bien rempli avec :

- *Fin octobre/Début novembre 2006* : la promulgation du rapport synodal sur l'Eucharistie et « autorisation large » par Ratzinger-Benoît XVI de la messe de Saint Pie V ;
- *Du 28 au 30 octobre 2006* : le pèlerinage du Christ-Roi de la FSSPX à Lourdes prévoyant une :
 - Remise par Mgr Fellay à Ratzinger du « bouquet spirituel » d'un million de chapelet pour la messe de Saint Pie V
 - Présentation aux fidèles du « miracle » opéré par l'initiative de Mgr Fellay et de l'exaucement de la « prière » des fidèles
- *Du 4 au 9 novembre 2006* : l'assemblée de la Conférence épiscopale des évêques de France à Lourdes et remise du rapport sur l'accueil des traditionalistes déclinant les modalités de l'accueil des fidèles de la Tradition par l'Eglise conciliaire en France

Pour toutes ces instances officielles, les déclarations officielles doivent déjà être formalisées, au mot prêt. Tous ces organismes (Curie, CEF, Dicastères,...) doivent en avoir débattus, avoir raisonné leur opposition. Ce qui exige plusieurs mois de discussion, afin d'arrêter des textes officiels dont tous les mots doivent être acceptés. Seule la date définitive de promulgation reste à arrêter, en fonction des circonstances tactiques, mais, la *décision* du « Ciel », elle, est déjà arrêtée.

Est-il permis de laisser se moquer ainsi du « Ciel » ?

Refusons que l'on se moque de Dieu. Notre devoir de « catholique fidèle » nous fait une obligation de dénoncer sans respect humain cette prière truquée de Menzingen et ces fausses prophéties dignes du paganisme. Les auteurs latins (Tite-Live,...) expliquaient que les prêtres faisaient parler les idoles des païens en organisant déjà, de façon semblable, des « miracles programmés », afin d'affermir l'autorité du clergé païen sur les foules. Mgr Fellay voudrait-il revenir au paganisme en utilisant les choses saintes pour les succès de ses jeux ecclésiastiques cachés aux fidèles ?

Comment qualifier l'évêque catholique Mgr Fellay, qui ne craint pas de se servir du saint rosaire pour faire prier en vue de l'obtention de l' « autorisation » de la messe de Saint Pie V alors que, selon la presse italienne, cette décision est déjà acquise en échange du ralliement de la FSSPX, négociée en secret et dans le « dos » des fidèles et des abbés ? Voilà la

⁵ Préface de Mgr Lefebvre aux statuts de la FSSPX, le 20 mars 1990

« **détermination** » et le « **prix** » ! Comment douter qu'agir ainsi ce soit commettre un abominable blasphème : montrer son mépris pour la prière du Rosaire et l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie. De tels agissements révèlent à quel point ceux qui les commettent n'hésitent pas un instant à instrumentaliser la prière à la Très Sainte Vierge et à manipuler les chrétiens.

Oser mettre en place un tel plan, en se livrant à un calcul d'un machiavélisme et d'un cynisme consommé, c'est montrer que ses instigateurs n'ont *ni foi ni loi*. Quant aux deux demandes supplémentaires, il faut bien insister sur ce point, elles sont là pour rassurer les fidèles, sur l'orthodoxie de la « croisade », et de culpabiliser les récalcitrants, en leur faisant valoir qu'ils ne sauraient refuser de prier pour le Règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ et pour le triomphe du Cœur Immaculé de Marie...

Un comble : les organisateurs de la « croisade » – confidentialité oblige - vont jusqu'à publier sur le site Internet de La Porte Latine, les noms⁶ et les chiffres cumulés des chapelets tel un vulgaire téléthon télévisuel. Ainsi les clercs sans scrupules jettent également en pâture au fichage et au pilori public les noms des fidèles de la FSSPX. Voilà qui doit bien amuser les Renseignement Généraux !

Véritable but de cette imposture sacrilège

Assurément, ceux qui ont conçu Vatican II comme l'ultime moyen de détruire le Sacerdoce dans l'ensemble de la catholicité ne visent qu'à détruire le « petit reste » d'Eglise qui répand encore le Saint Sacrifice de la Messe aux quatre coins de la planète.

L'aveuglement du Chapitre ayant décrété la pseudo-croisade du « rosaire pour la libération totale de la messe » – à l'unanimité – est la signature d'origine Vatican II du subterfuge et du sacrilège.

La conclusion n'est alors pas difficile à tirer. Si la première phase de « collaboration » au ralliement réussissait – à partir de l'affichage d'une pseudo « libération totale de la messe » - et si le ralliement en résultait, *in fine* le but poursuivi sans relâche par les adorateurs de Vatican II serait atteint. L'extinction de la Messe interviendrait rapidement, à l'image de la mise au pas de la Fraternité Saint Pierre dont la validité des sacrements et des ordinations n'est plus assurée. La réalité serait à **l'inverse de l'annonce : non pas plus de messe dans le monde mais moins, plus du tout à terme⁷ : la suppression totale de la sainte Messe.**

La voie du sacrilège et de la trahison de l'œuvre de Mgr Lefebvre étant toute tracée, il ne reste plus à chacun qu'à faire son devoir, en méditant la dénonciation, par Léon XIII, du mode opératoire de la secte qui a triomphé avec Vatican II : « *Avant tout il faut la **démasquer**, la montrer telle qu'elle est, faire connaître aux peuples les **artifices** par lesquels elle s'efforce de séduire, la **perversité** de ses doctrines, l'**infamie** de ses actes* ». (*Humanum Genus*, 1884).

A l'évidence, c'est cette intelligence surhumaine qui est à l'œuvre. Pour ne pas l'avoir compris à temps, les naïfs qui se sentiraient des âmes de « croisés », à la petite semaine, se croyant investis d'une mission de « libération totale de la messe », risquent forts – pris dans un engrenage qu'ils sont loin d'imaginer – de se retrouver demain, eux mêmes, les présomptueux libérateurs, sans messe du tout.

Quoi qu'il en soit, ils ne pourront plus dire alors : « Nous ne savions pas » ! Il sera alors trop tard.

Appel des fidèles pour sauver l'œuvre de Mgr Lefebvre, le 24 août 2006

⁶ <http://www.laportelatine.org/pourvous/rosaire/unmillion/unmullion.php#inscription>

⁷ Lorsque nous parlons de messe tout court nous entendons bien entendu sacramentellement valide, célébrée par des prêtres validement ordonnés ce qui n'est plus cas presque en totalité dans l'Eglise Vatican II et l'est de moins en moins dans la Fraternité Saint-Pierre en raison de l'invalidité des consécrateurs lors des ordinations.